

# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

26<sup>ème</sup> année - N°5028 - Jeudi 25 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

PROTECTION DES SOURCES JOURNALISTIQUES

## Une alerte pour la liberté de la presse aux Comores



SNJC (Photo d'illustration)

Aux Comores, le projet de révision du Code de l'Information, actuellement examiné par l'Assemblée nationale en ce mois de décembre 2025, fait monter la tension dans les rédactions. En cause : une disposition qui autoriserait, dans des « cas exceptionnels »,

l'obligation pour les journalistes de révéler leurs sources. Une perspective jugée dangereuse par la profession, tant elle remet en question un pilier fondamental du journalisme.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**04 Radjab 1447**  
Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Décembre 2025

**Lever du soleil:**

**05h 40mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 30mn**

Fadjr : 04h 28mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 45mn

Maghrib: 18h 33mn

Incha: 19h 47mn



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## L'intégrité au cœur des engagements de l'État

*La Journée internationale de lutte contre la corruption a été célébrée ce mardi 23 décembre 2025 à l'hôtel Retaj, sous le haut patronage du Président de l'Union des Comores, Azali Assoumani. Organisé par la Chambre Anti-Corruption de la Cour Suprême et le Ministère de la Justice, avec l'appui du PNUD, l'événement a rassemblé un large éventail d'acteurs : membres du gouvernement, parlementaires, diplomates, ulémas, notables, maires, représentants du secteur privé, organisations de la société civile, journalistes et jeunes engagés.*

**P**lacée sous le thème « Unis avec la jeunesse contre la corruption : bâtir l'intégrité de demain », la campagne nationale de 2025 soutenue par le PNUD a marqué un tournant dans la mobilisation citoyenne sur les trois îles. « Cette campagne visait à renforcer la conscience collective autour des valeurs d'intégrité, de transparence et de responsabilité », a rappelé la représentante du PNUD, Madame Vera Hakim, soulignant que la lutte contre la corruption est essentielle

pour garantir l'égalité et la dignité de tous.

La Présidente de la Chambre Anti-Corruption, Madame Fahamwe Youssouf, est revenue sur les actions menées au cours de l'année : ateliers de haut niveau, sensibilisation, promotion de l'intégrité publique. Elle a notamment rappelé que ces travaux ont permis d'élaborer la stratégie nationale de lutte contre la corruption, tout en précisant que les Comores se situent encore dans la « catégorie C » au niveau international.

Le moment fort de la cérémonie a probablement été la présentation des réformes budgétaires en cours par le ministre des Finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak. Il a assuré que les nouvelles mesures visent à renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion publique : « Nos réformes s'articulent autour de la digitalisation des finances publiques et de la mise en place de mécanismes garantissant plus de rigueur dans les marchés publics. »

Dans son allocution, le Président Azali Assoumani a réaffirmé la détermination de l'État à combattre la corruption, appelant



Journée contre la corruption

chaque citoyen à assumer sa part de responsabilité. Il a rappelé que « c'est un combat politique, moral et institutionnel », illustrant ses propos par plusieurs exemples soulignant l'importance d'une mobilisation collective.

Selon le dernier rapport de Transparency International, les Comores occupent la 158<sup>e</sup> place sur 180 pays avec un score de 21/100 en 2024, loin derrière les Seychelles (18<sup>e</sup> mondiale, 72/100) et Maurice (56<sup>e</sup>, 51/100). Ces résultats mont-

rent que, malgré les réformes annoncées et les engagements réitérés, la corruption continue de freiner le développement socio-économique du pays.

Par Aticki Ahmed Ismael  
(stagiaire)

## 3E COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET MINI-RÉSEAUX (AMP COMORES)

## Des réflexions sur les options techniques et institutionnelles

*Les réflexions sur la concrétisation du projet des mini-réseaux financé par le GEF/PNUD se poursuivent, pour des résultats concrets en 2026. Il s'agit d'un projet basé à l'extension de l'accès à l'énergie sur trois sites pilotes à savoir Ouzini (Anjouan), Miremani (Mohéli) et Bandasamlini (Grande Comore).*

**L**e troisième comité de pilotage du projet mini-réseaux a eu lieu à Moroni hier, mercredi 24 décembre. Ce comité a vu la participation de plusieurs personnalités, acteurs divers dont celui du secteur énergétique, des représentants des gouvernorats, du PNUD et des membres des communautés bénéficiaires. Cette rencontre a permis aux participants de faire le point sur l'état d'avancement des travaux et de clarifier les options techniques et institutionnelles afin de projeter la

réflexion sur les orientations consensuelles pour la mise en œuvre effective des trois sites pilotes dont Ouzini, Miremani et Bandasamlini. Lors de cette rencontre, le secrétaire général du ministère de l'énergie, Ousseine Abdoufatah a insisté sur la nécessité du projet et sa mise en œuvre dès 2026. « C'est un projet crucial pour le pays. Il s'inscrit pleinement dans la vision du Pacte Énergétique des Comores, en cohérence avec le projet ASCENT et la mission M300 portée par la Banque Mondiale. Ce projet a vocation à devenir un modèle reproductible à l'échelle nationale. Sa réussite reposera sur la coordination, la rigueur dans l'exécution et sur la responsabilité partagée ». Et de poursuivre avec fermeté : « Les mini-réseaux sont conçus non comme une action isolée mais comme un outil opérationnel appelé à être renforcé et répliqué à l'échelle nationale ». Le

représentant du secrétariat général du gouvernement chef du pôle Energie, Fouady Goulam, a tenu à rassurer l'assistance lors de son allocution. « Le gouvernement réaffirme son engagement à accompagner la mise en œuvre des décisions prises, à sécuriser les arrangements institutionnels nécessaires et à veiller au respect du calendrier convenu, avec l'objectif de résultats concrets et visibles en 2026 ». De son côté, la Représentante Résidente Adjointe du PNUD ; Vera Hakim se dit prête à chercher des

solutions équilibrées, qui permettront d'avancer tout en protégeant l'intérêt des communautés et sécuriser la viabilité des mini-réseaux. « C'est précisément dans cet esprit que nous renforçons, ensemble, la mobilisation de ressources auprès de partenaires clés » a-t-elle ajouté. La coordinatrice du projet, Farida Ahmed Karim, a présenté à l'assistance l'innovation des modèles de livraisons d'électricité attendus pour chaque site pilote puisque chaque site aura un modèle spécifique, à savoir un mini réseau classique à

Ouzini, un mini réseau sous le réseau à Miremani et une plateforme multifonctionnelle à Bandasamlini. Ainsi, chaque mini-réseau sera adapté aux besoins énergétiques et aux activités économiques spécifiques des communautés, jetant ainsi les bases d'une amélioration des moyens de subsistance et d'un développement socio-économique à long terme dans nos zones rurales.

Kamal Gamal



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD met en place une base de données « Roster » de Jeunes stagiaires



Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir des liens ci-dessous :

\* **Mise en place d'une base de données de Jeunes stagiaires**

[View the external job posting](#)

**Date de début de Publication :** 09 décembre 2025

**Date limite dépôt des candidatures :** 31 décembre 2025

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour les stages seront contacté (e)s.

## PROTECTION DES SOURCES JOURNALISTIQUES

# Une alerte pour la liberté de la presse aux Comores

**L**e Syndicat National des Journalistes Comoriens (SNJC) a vivement dénoncé cette mesure, estimant qu'elle ouvre la voie à des dérives liberticides. Pour les journalistes, toucher à la protection des sources revient à fragiliser leur travail, à exposer leurs informateurs et à instaurer un climat de peur et d'intimidation. Une telle révision pourrait décourager les révélations d'intérêt public et porter atteinte au droit des citoyens à une information libre et fiable.

Cette inquiétude dépasse le seul cercle des médias. De nombreux

citoyens redoutent une instrumentalisation de la justice et une montée de l'autocensure, affaiblissant le rôle de la presse comme contre-pouvoir et comme lanceur d'alerte. Pour beaucoup, il s'agirait d'un pas préoccupant vers la censure, aux conséquences directes sur la vitalité démocratique du pays.

Face à cette situation, le SNJC a engagé un plaidoyer commun auprès des autorités, afin de préserver la confidentialité des sources journalistiques. Ils appellent également la société civile à se mobiliser pour défendre ce droit fondamental,

indissociable de la liberté d'expression et de la démocratie.

Une assemblée tenue hier au Palais du Peuple, réunissant des membres du CNPA, le président du SNJC, des juristes et plusieurs journalistes, a permis d'examiner en profondeur la révision de l'article 169 relatif à la protection des sources. Les professionnels présents ont unanimement rejeté toute modification susceptible de mettre en péril leur mission et la relation de confiance avec le public. « Protéger les sources, c'est protéger notre métier et parfois même nos vies », a

témoigné une journaliste lors des échanges.

Le ministère de l'Information, de son côté, a exprimé son soutien aux journalistes, rappelant que la crédibilité de la presse repose sur sa capacité à informer librement et avec vérité. Le CNPA, quant à lui, a préféré réserver ses commentaires pour le moment. Malgré certaines réactions jugées encourageantes de la part des élus, le SNJC affirme rester vigilant et pleinement mobilisé. « Si les journalistes sont contraints de révéler leurs sources, plus personne n'osera parler ni

informer », a averti son président, soulignant que cette protection concerne l'ensemble des citoyens, et pas uniquement les professionnels des médias.

À l'heure où le débat se poursuit, une chose est sûre, la liberté de la presse est à l'épreuve. Pour les journalistes, défendre la protection des sources, c'est défendre le droit de tous à une information libre, indépendante et au service de l'intérêt général.

**Hamdi Abdillahi Rahilie**  
(Stagiaire)

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE

# L'arabe, une langue vivante et partagée

*Le pays a célébré ce mardi 23 décembre, la Journée mondiale de la langue arabe à la faculté Imam Chafiou. L'ensemble des interventions a mis en avant l'importance de la langue arabe dans la culture, l'enseignement et l'identité nationale. Autorités gouvernementales, diplomatiques et universitaires ont convergé autour d'un message commun, celui de faire de l'arabe un véritable levier de savoir, de civilisation et de coopération internationale.*

**D**ans l'amphithéâtre de la faculté Imam Chafiou, enseignants, étudiants, cadres universitaires et invités officiels ont pris part à cette cérémonie marquée par des interventions fortes et des échanges symboliques, et placée sous le signe de la valorisation de la langue arabe comme langue de civilisation, de science et d'ouverture.

D'emblée, le ministre de l'Éducation nationale, Bacar Mvoulana, a

salué le rôle central de la faculté Imam Chafiou dans la promotion de la langue arabe aux Comores. « C'est un avantage réel pour notre pays de disposer d'une institution comme cette faculté, qui permet aux Comores d'être reconnues parmi les pays pratiquant et enseignant la langue arabe », a-t-il déclaré. Il a souligné que les licences et masters délivrés constituent « un acquis important pour le système éducatif national », tout en encourageant la faculté à poursuivre ses efforts au service de la formation des jeunes.

De son côté, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite aux Comores, Mohammed Gharamah Al-Shamrani, a mis en avant la portée universelle de la langue arabe. « La langue arabe n'est pas un simple

outil de communication ; elle est la langue du Noble Coran, choisie par Dieu pour transmettre son dernier message à l'humanité », a-t-il affirmé. Selon lui, l'arabe véhicule « les valeurs de justice, de tolérance, de paix et de beauté ». Le diplomate a rappelé que cette langue ancienne a été, durant des siècles, « une tribune de la science, de la médecine, de l'astronomie, de la littérature et de la poésie ». Revenant sur l'histoire, il a évoqué les efforts conjoints du Royaume d'Arabie saoudite, du Maroc et de la Libye ayant conduit, le 18 décembre 1973, à l'adoption de l'arabe comme langue officielle et sixième langue des Nations unies, date désormais consacrée à la Journée mondiale de la langue arabe.

Pour le recteur de l'Université des Comores, Dr Ibourou Ali Toibibou, la langue arabe constitue un « pilier fondamental » de la culture et de la tradition comorienne. « Cette journée ne se limite pas à la célébration d'une langue ; elle sym-



bolise également un partenariat étroit avec l'Arabie saoudite », a-t-il expliqué, convaincu que l'arabe demeure aussi une langue scientifique. Dr Toihir Ibrahim, doyen de la faculté Imam Chafiou, a pour sa part insisté sur la place singulière de l'arabe dans le monde. « C'est une langue respectée, la cinquième langue internationale et une langue de civilisation », a-t-il rappelé. Il a également souligné l'influence de l'arabe sur le shikomori, citant plu-

sieurs exemples de termes empruntés à cette langue, tels que swala, ilimu, dini, dunia ou kanuni.

La cérémonie s'est achevée par la remise d'attestations aux étudiants de la faculté ainsi qu'à l'ambassadeur saoudien, en reconnaissance de son engagement en faveur de la promotion de la langue arabe et des sciences islamiques aux Comores.

**Ibnou M Abdou**

## RELIGION

# 2<sup>e</sup> conférence internationale sur la fatwa et les défis humains

*Les Comores ont pris part à un rendez-vous religieux de portée internationale consacré à la réflexion sur une fatwa éclairée, adaptée aux réalités humaines contemporaines. Sous le haut patronage du président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, la deuxième Conférence internationale sur la fatwa s'est ouverte au Caire, réunissant savants, muftis et responsables religieux venus de nombreux pays.*

**P**lacés sous l'égide de la République arabe d'Égypte, les travaux de cette rencontre, organisée par Dar Al-Ifta d'Égypte, se sont tenus les 15 et 16 décembre. La conférence était portée par l'Amanah générale des Dar Al-Ifta et des instances de fatwa dans le monde, autour du thème : «

La fatwa et les réalités humaines : vers un ijtihad éclairé face aux défis contemporains ».

Les Comores étaient représentées par le Grand Mufti, Cheikh Abou Bakr Sayed Abdallah Djamel

Al-Layl. L'événement a rassemblé une large participation de savants, de muftis et d'experts religieux, aux côtés de ministres égyptiens, de hauts responsables de l'État et de nombreux érudits de l'université

d'Al-Azhar. Selon le Mufti des Comores, cette rencontre visait à adapter l'ijtihad religieux à l'évolution rapide des sociétés humaines, à travers une approche juridique rigoureuse, équilibrée et ancrée dans la réalité.

Les organisateurs ont expliqué que la conférence avait pour ambition de renouveler le discours de la fatwa, de renforcer une méthodologie scientifique solide dans le traitement des questions humaines et sociales, et de formuler des recommandations concrètes face aux défis actuels. La coopération internationale entre les institutions de fatwa constituait également un axe central, notamment pour faire face aux avis extrémistes ou déconnectés des réalités vécues.

Les sessions scientifiques et ateliers ont abordé des thématiques

majeures telles que la pauvreté, la santé, l'analphabétisme, l'invasion culturelle, la question palestinienne, les dérives comportementales, ainsi que les enjeux du développement durable et de la construction de l'être humain. Plusieurs initiatives internationales ont été lancées à cette occasion, dont le Pacte de la fatwa et de la dignité humaine et la Plateforme de la fatwa pour l'humanité.

En marge des travaux, le ministre égyptien des Wakfs, Dr Oussama Al-Azhari, a rencontré le Grand Mufti des Comores. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération religieuse et la promotion d'un islam du juste milieu, fondé sur la modération, la stabilité et le vivre-ensemble.

**Ibnou M Abdou**



2<sup>e</sup> conférence internationale sur la fatwa.

## HISTOIRE

# Bichioni, entre histoire, légende et fraîcheur

*Au centre de la ville d'Iconi, entre la mer au nord et la grande mosquée du vendredi à l'est, s'étend Bichioni, une piscine naturelle emblématique. Véritable havre de paix, ce lieu de baignade allie sécurité, sérénité et fraîcheur, et offre aux habitants un espace de détente unique en son genre. Chaque matin et chaque soir, les citoyens d'Iconi, rejoints par ceux des localités voisines, s'y retrouvent pour savourer un moment de baignade joyeux et rafraîchissant. Enfants, adultes, hommes et femmes y ont accès, faisant de Bichioni un espace de partage intergénérationnel ouvert à tous.*

**B**ichioni est bien plus qu'un simple bassin naturel. C'est un lieu chargé d'histoire et de légendes. Son eau, à la fois pure, douce et légèrement saumâtre, peut parfois monter jusqu'à recouvrir les chemins piétons alentour. L'atmosphère qui y règne est paisible et conviviale, imprégnée de traditions anciennes transmises de génération en génération. Selon le récit d'Abdillah Saïd, ancien Consul aux Émirats arabes unis, les origines du nom « Bichioni » remontent à plusieurs siècles.

À cette époque, les femmes d'Iconi fabriquaient des matelas à partir de tiges de cocotier, appelées en shikomori mapvindo. Ce travail minutieux consistait à extraire les nervures du rachis du cocotier, kulimba en shikomori, une tâche connue sous le nom de ngari bichiyawu. Une fois extraites, ces tiges étaient longuement trempées dans l'eau de mer, puis battues et étalées au soleil afin de servir à la confection des matelas. Ce travail délicat et exigeant portait le nom de bichiyo. Les femmes réalisaient une partie de cette activité directement dans la piscine naturelle, répétant « ngari bichiyawo » en plein labeur. De cette pratique est né, selon la tradition orale, le nom Bichioni.

Autrefois, la piscine était directement reliée à la mer. À une période dont la date exacte demeure inconnue, les habitants d'Iconi ont accompli un travail remarquable en séparant la piscine de l'océan, transformant durablement Bichioni en un espace de baignade sécurisé pour tous les âges. Aujourd'hui encore, les enfants y trouvent leur bonheur, glissant sur l'eau avec leurs petits kayaks improvisés. La piscine est alimentée par un canal qui laisse entrer l'eau de mer, mais aussi par des apports provenant des quatre



points cardinaux. Bichioni est également un lieu de vie : on y partage des rires, des discussions animées, des récits nocturnes et des instants de complicité entre amis, enfants et adultes.

Trois accès distincts permettent d'organiser la baignade : l'un réservé aux garçons, un autre aux filles et aux mères, et un troisième aux hommes adultes, chacun étant suffisamment éloigné pour préserver

l'intimité de tous. De jour comme de nuit, la baignade y est agréable ; des lumières éclairent même le bassin lorsque la lune se fait discrète. Sur le plan historique et symbolique, Bichioni occupait une place centrale dans la vie de la cité. « Les guerriers d'Iconi s'y baignaient avant et après les batailles, une coutume censée leur assurer protection et victoire », raconte Abdillah Saïd. De même, les nouveau-nés rece-vaient un bain dans cette eau, perçue comme une source de force, de sagesse et de bien-être. Aujourd'hui encore, Bichioni demeure bien plus qu'une piscine naturelle. C'est un lieu de mémoire, un espace de vie et un trésor historique et culturel, précieux et sacré, que la communauté d'Iconi se doit de préserver pour les générations futures.

El-Aniou Fatima (stagiaire)

## CHAMBRE INSULAIRE D'AGRICULTURE DE MOHÉLI

# Cap sur 2026 malgré l'absence du président

*Réunis en assemblée ordinaire à la direction de la Chambre insulaire d'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les élus et responsables du secteur ont fait le point sur les activités prévues en 2025, examiné la gestion financière et jeté les bases d'un programme d'actions ambitieux pour 2026. Une rencontre jugée constructive, malgré l'absence du président, retenu pour des raisons médicales.*

**L**a Chambre insulaire d'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Mohéli a tenu, ce lundi 22 décembre, sa deuxième assemblée ordinaire au siège de l'institution. Cette rencontre, qui a réuni les élus et les représentants des producteurs, visait avant tout à évaluer l'état d'avancement des activités programmées pour l'année 2025 et à engager une réflexion collective sur les perspectives à venir.

Selon Mohamed Nasser Boura, directeur régional de la Chambre insulaire, l'ordre du jour s'est articulé autour de plusieurs points essentiels. « Il s'agissait d'abord de présenter aux producteurs et aux élus les activités prévues pour 2025, afin de voir ensemble lesquelles sont effectivement acquises, lesquelles rencontrent des difficultés, et surtout de formuler des recommandations pour améliorer ce qui

doit l'être », a-t-il expliqué. Cette démarche participative a permis des échanges francs et constructifs entre les différentes parties prenantes.

Le second point majeur de l'assemblée a porté sur l'examen du bilan financier. Les responsables ont présenté en toute transparence l'utilisation des fonds alloués à la Chambre, notamment les subventions reçues. « Nous avons justifié l'ensemble des dépenses. Le bilan est clair, bien établi et ne présente aucune anomalie », a rassuré le directeur régional, soulignant l'importance de la bonne gouvernance et de la redevabilité.

Au-delà du bilan, les participants se sont projetés vers l'avenir avec l'élaboration d'un programme d'activités pour l'année 2026. Un plan de travail annuel budgétisé (PTPA 2026) a ainsi été discuté et esquissé, tenant compte des réalités du terrain et des priorités du secteur

agricole, de l'élevage et de la pêche à Mohéli.

L'assemblée s'est toutefois tenue en l'absence du président de la Chambre insulaire, actuellement indisponible pour des soins médicaux. Une absence compensée par la présence du représentant de l'Union des chambres insulaires, M. Hanafi, qui a assuré le bon déroulement des travaux. « Malgré cette situation, les échanges ont été fructueux et les résultats sont encourageants », a estimé Mohamed Nasser Boura.

Confiant pour la suite, le directeur régional a exprimé son optimisme : « Nous souhaitons que cette année soit placée sous le signe du travail, de la collaboration et de l'atteinte des résultats escomptés, au bénéfice des producteurs de Mohéli ». **Riwad**



Chambre insulaire d'agriculture de Mohéli.

## Les petites Annonces de La Gazette

**Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES**

**La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani**

**Tél. : 763 26 20 BP 2216**

**E-mail: la\_gazette@comorestecom.km**

## COUPE D'AFRIQUE 2025

## Qui pour accompagner le Maroc en 1/8 de finale ?

*Si le Maroc semble au-dessus du lot dans le groupe A, l'autre place qualificative pour le deuxième tour semble plus que jamais ouverte pour les autres équipes du groupe. Le Mali, la Zambie et les*

*Comores sont tous susceptibles d'accéder en 1/8 de finale à condition de mieux aborder les prochaines rencontres qui se jouent demain vendredi. À Casablanca pour la Zambie et les Comores, et*

*à Rabat pour Maroc-Mali. Deux duels à distances qui polariseront à la fois l'attention des supporters et tiendront en haleine les différents staffs. Sans verser dans le chauvinisme, mais au vu des*

*signaux actuels, la sélection comorienne apparaît en ballottage favorable pour une qualification au deuxième tour de cette 35<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des Nations.*



**O**pposés à la Zambie demain au stade Mohammed V de Casablanca, les hommes de Stefano Cusin ont leur destin en main pour tenter de rééditer l'exploit de 2021, obtenir une qualification pour les huitièmes de finale d'une coupe d'Afrique des Nations. Après avoir perdu lors de la première journée contre le pays organisateur (Maroc), les insulaires peuvent en cas de victoire contre les Chipolopolo, jouer la finale du groupe le 29 décembre, toujours à Casablanca contre les Aigles du Mali. Les Ouest-africains de leur côté vont jouer un match crucial, à haut risque même, contre le Maroc au stade prince Moulay Abdallah de Rabat. Libérés après un match d'ouverture crispé, les marocains, grands favoris de la compétition, peuvent s'avérer impitoyables, lors de cette rencontre qui peut leur assurer en

cas de victoire, une qualification pour les huitièmes de finales. Si cette dernière ne souffre d'aucun doute, l'avoir dès le deuxième match peut faire l'affaire de l'équipe victorieuse, dans la rencontre qui opposera la Zambie aux Comores.

Après avoir fait match nul, lors de la première journée (1-1), le Mali et la Zambie comptabilisent chacun un point, et devancent les Cœlacanthes qui a zéro point à l'heure actuelle. Les matches de demain peuvent s'avérer décisifs, surtout pour les Comores. En cas de victoire contre la Zambie, les Cœlacanthes se retrouveront en ballottage favorable pour la dernière journée du groupe, contre les Aigles du Mali. Défaits à deux reprises lors des éliminatoires de la Coupe du monde, les comoriens auront une unique chance de prendre leur revanche pour égaler leur record de 2021. Demain donc, l'équipe nationale des Comores a encore rendez-vous avec l'histoire, au stade Mohammed V de Casablanca.

Imtiyaz

## PROJET POST-KENNETH

## Huit nouvelles maisons remises aux sinistrés à Sima

*Le cyclone Kenneth, qui a frappé l'Union des Comores en avril 2019, reste l'une des catastrophes naturelles les plus destructrices de l'histoire récente du pays. Avec des vents dépassant les 200 km/h et des pluies torrentielles, il a ravagé des quartiers entiers, détruit des milliers d'habitations, arraché des toitures, provoqué des glissements de terrain et laissé derrière lui une population traumatisée, appauvrie et durablement fragilisée. Anjouan, déjà vulnérable sur les plans économique et social, a payé un lourd tribut à cette violence climatique.*

**P**armi les bénéficiaires du Projet Post-Kenneth, six sont originaires de Sima, un de Mutsamudu et un de Mirontsi, illustrant l'ampleur et la diversité géographique des dégâts causés par Kenneth sur l'île de Ndzuani. Chaque logement, d'une valeur estimée à 25 millions de francs comoriens, a été construit selon des normes parassismiques et paracycloniques, un choix stratégique face à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes dans l'archipel.

Ces nouvelles habitations ne se limitent pas à offrir un toit. Elles traduisent une volonté affirmée de rompre avec la vulnérabilité structurelle mise en lumière par le cyclone Kenneth. Matériaux plus résistants, architecture adaptée et meilleure sécurisation des familles

visent à renforcer la capacité de résilience des communautés face aux futures tempêtes.

À Anjouan, le passage de Kenneth avait révélé les failles d'un parc immobilier largement composé de constructions précaires, souvent dépourvues de normes techniques adéquates. Des centaines de maisons avaient été entièrement détruites, des infrastructures publiques gravement endommagées et des activités économiques paralysées. Les pertes matérielles se chiffraient

en milliards de francs, tandis que l'impact social s'était traduit par des déplacements de populations, une aggravation de la pauvreté et une insécurité accrue.

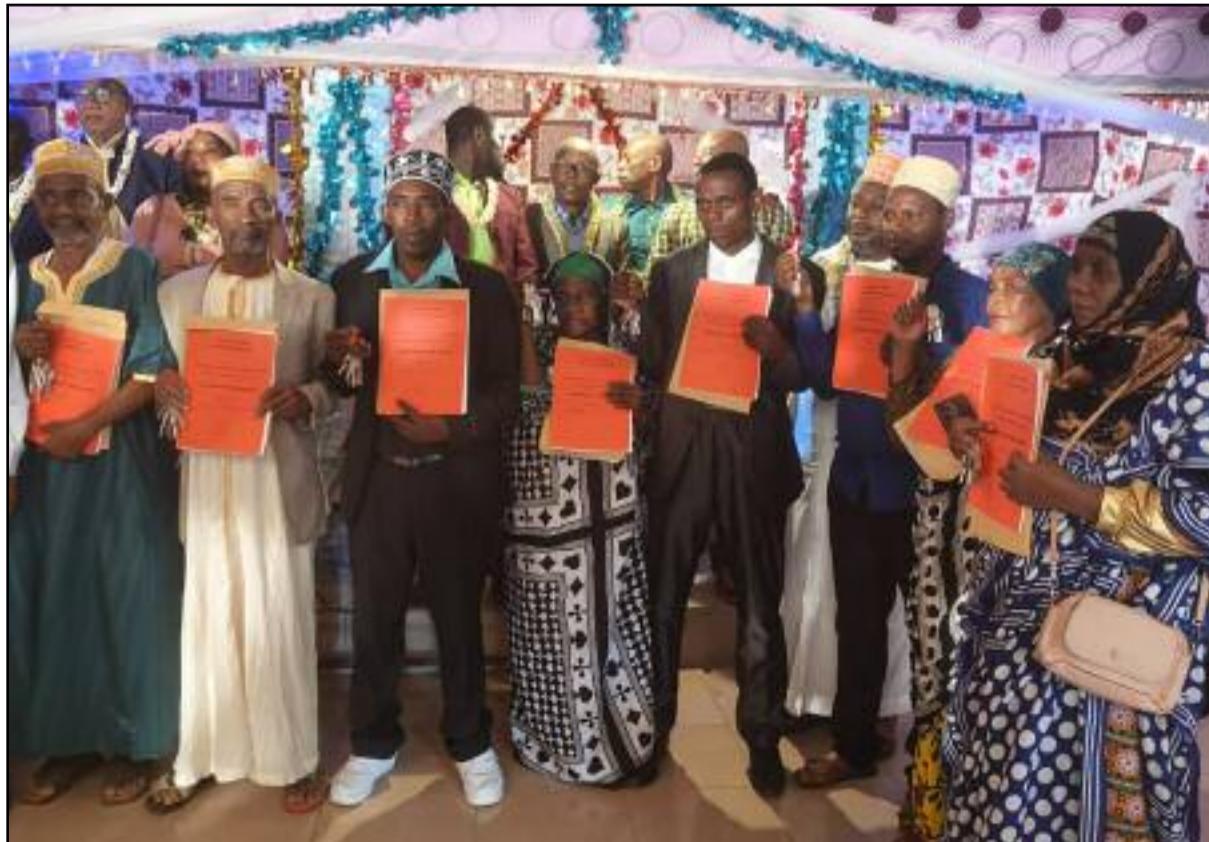
À l'échelle nationale, le programme Post-Kenneth, mis en œuvre par le gouvernement comorien avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale, prévoit la reconstruction de 184 logements destinés aux familles sinistrées et à faible revenu. À Ndzuani, l'investissement global s'élève à 1

713 864 290 francs comoriens, un effort financier conséquent qui témoigne de l'ambition d'aller au-delà de l'urgence humanitaire pour inscrire la reconstruction dans une dynamique de relèvement durable et de résilience, comme l'ont rappelé plusieurs médias locaux.

La remise de ces huit logements à Sima rappelle que, six ans après le passage du cyclone Kenneth, les cicatrices restent visibles. Elle montre toutefois que des réponses concrètes continuent d'être apportées. Reste désormais une question essentielle : face à des catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes, les Comores sauront-elles transformer l'épreuve de Kenneth en un véritable tournant vers une reconstruction plus sûre, plus équitable et plus résiliente ?

Younes

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssouf  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra i  
**Stagiaires**  
 Hamdi Abdillahi Rahilie  
 El-Aniou Fatima  
 Aticki Ahmed Ismael  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45





## UNION DES COMORES Unité-Solidarité- Développement

### MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

### PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

#### Agence d'Exécution du Projet (AEP)

#### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Pays :** Union des Comores

**Nom du projet :** Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)

**Numéro d'identifiant du Projet :** P 177646

**Numéro de Don :** IDA – E4410

**Référence du marché :** KM-AEP SONELEC-486230-CS-CQS

**Intitulé du marché :** Audit technique avec options de restructuration pour la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC).

**Date d'émission :** 22/12/2025

#### 1) CONTEXTE

Le gouvernement a mobilisé un fonds auprès de la banque mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) pour soutenir le secteur de l'électricité et plus précisément la SONELEC. Une partie de ces fonds sera utilisé pour financer l'Audit technique avec options de restructuration pour la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC). L'atteinte de la performance, la conformité, l'optimisation et une stratégie sont les facteurs motivant l'audit technique et la restructuration.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un cabinet de conseil.

2) Les objectifs de l'audit technique pour améliorer la performance de la SONELEC sont :

- \* Évaluer l'état technique des infrastructures (Production, réseaux, équipements, installations) et de leur organisation technique.
- \* Examiner le système de branchement en lien avec la gestion commerciale (recouvrement, facturation, fraudes) de façon à ressortir les pertes techniques et les pertes commerciales.
- \* Evaluer la synergie des centrales de production existantes
- \* Evaluer la Gestion des risques : Évaluer les risques techniques associés aux opérations et proposer des mesures pour les atténuer.
- \* Evaluer la Sécurité : S'assurer que les systèmes et infrastructures sont sécurisés contre les menaces potentielles, notamment en matière de cybersécurité.
- \* Evaluer la Planification de la maintenance : Évaluer l'état des équipements et des installations pour planifier les interventions de maintenance préventive et corrective (Production et distribution).
- \* Evaluer les stocks disponibles pour les diverses maintenances préventives et correctives, pour les dépannages (Production et distribution).
- \* Evaluer l'Innovation et mise à jour technologique : Identifier les opportunités d'intégration de nouvelles technologies ou de mise à jour des systèmes existants pour rester compétitif.
- \* Evaluer la satisfaction des parties prenantes : Assurer que les attentes des clients, partenaires et autres parties prenantes sont prises en compte et satisfaites.
- \* Evaluer la Préparation à des certifications : Aider à se préparer à des audits externes pour obtenir des certifications spécifiques (ISO, etc.).
- \* Évaluer les coûts : Analyser les coûts associés aux opérations techniques et proposer des solutions pour réduire les dépenses.
- \* Evaluer l'amélioration de la performance : Identifier les inefficacités et proposer des solutions pour optimiser les opérations et améliorer la productivité.
- \* Amélioration continue : Favoriser une culture d'amélioration continue en identifiant les domaines nécessitant des ajustements ou des innovations.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

#### 3) PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être Un cabinet de conseil unique couvrant les activités suivantes : (i) audit technique des opérations (production et distribution), (ii) mise à jour du Plan d'amélioration des performances (PAP), (iii) acquisition et installation

de système de contrôle au niveau des centrales thermiques, et (iv) étude sur les options de restructuration de la SONELEC.

#### 4) ÉQUIPE D'AUDIT ET PROFIL DES EXPERTS

Pour réaliser l'audit technique de la société nationale d'électricité (SONELEC), il est essentiel de constituer une équipe d'experts tels que spécifiée dans les TDRs et disponibles tout au long de la mission, possédant des compétences variées et complémentaires comprenant la langue de travail qui est le Français:

#### 5) CONDITIONS DE SOUMISSION

✓ L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de la Demande de Propositions (DP).

✓ Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes comprenant les CVs du personnel clé et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité.

L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à la demande de Propositions. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus.

✓ Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt. Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », « Sixième édition, février 2025» de la Banque mondiale.

✓ Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web du Projet PAESC (<https://www.paesc-comores.com/>).

✓ Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « Référence : « KM-AEP SONELEC-486230-CS-CQS» composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 Janvier 2026 à Quatorze heures (14h00mn) :

1. Lettre de manifestation d'intérêt signée et cachetée;
2. Formulaire de renseignement dûment rempli ;
3. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
4. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les quatre dernières années;

#### ✓ Noté Bien :

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée ci-dessous avec comme objet la référence du présent AMI ; A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation. Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.

#### ✓ L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.  
Coordonnateur de l'AEP  
Naoildine Houmadi  
Bâtiment du Projet PAESC, SONELEC Volo volo. Quartier Coulée.  
Moroni – Comores  
Tel : +269 7631094/ 3339800  
Email : [aep.paesc@gmail.com](mailto:aep.paesc@gmail.com)